



NOTICE DESCRIPTIVE

Tout en gardant les caractéristiques essentielles de la notice descriptive, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'apporter, à n'importe quel moment, les modifications qui seraient rendues nécessaires ou souhaitables pour des raisons techniques de construction, d'amélioration ou d'approvisionnement. Toutefois, la qualité des matériaux mis en œuvre serait alors au moins équivalente aux caractéristiques de la présente notice.

● GROS OEUVRE

- Fondations en béton armé suivant l'étude de sol et l'étude de structure.
- Murs séparatifs en voile béton, épaisseur définie par l'étude de structure.
- Planchers en béton avec isolation thermique en RDC.
- Planchers phoniques intermédiaires sur les étages intermédiaires.
- Toiture en bac acier, couleur établie par le maître d'œuvre.
- Façade projetée à la machine, couleur et finition choisie par le maître d'œuvre.

● ISOLATIONS THERMIQUES ET PHONIQUES CLOISONNEMENT

- Isolation de l'ensemble des murs extérieurs des logements par plaque de BA13+80.
- Cloisons de distributions intérieures par cloison en BA 13 + laine de verre.

● MENUISERIES INTERIEURES

- Bloc-porte intérieur avec poignée et serrure, couleur au choix de la palette, avec couvre joint de finition.
- Façades de placards blanches.

● MENUISERIES EXTERIEURES ET FERMETURES

- Portes d'entrée : bloc porte en bois serrure 3 pts, joint périphérique, poignée-béquille, couleur définie par le maître d'œuvre.
- Fenêtres et porte-fenêtre mono-bloc à affaiblissement acoustique en PVC avec volets roulants intégrés, couleur au choix du maître d'œuvre.
- Baies coulissantes mono-bloc à affaiblissement acoustique en PVC avec volets roulants intégrés, couleur au choix du maître d'œuvre.

● ELECTRICITE / TV / TELEPHONE

- L'installation est conforme aux normes en vigueur, NFC 15-100.
- Système de chauffage par pompe à chaleur réversible.
- Installation téléphonique aux normes France Télécom.
- Installation télévision collective.

● PLOMBERIE / SANITAIRE

- Receveur extra-plat céramique blanc avec mitigeur thermostatique.
- Meuble-vasque avec mitigeur et miroir.
- WC suspendu, double chasse 3L/6L.
- La production d'eau chaude sera assurée par un accumulateur électrique.
- Sèche-serviette dans les salles de bains.

● REVETEMENT SOLS / MURS

- Revêtement de tous les sols en carrelage de 45x45 avec plinthes assorties, au choix de la palette. Pose droite.
- Carreaux de faïence 30x60 sur une hauteur 2,10 mètres en périphérie des murs des salles de bains, au choix de la palette. Pose droite.
- Revêtement des sols des terrasses privatives en carreaux d'extérieur antidérapant avec plinthes assorties, au choix du maître d'œuvre.
- Revêtement escaliers intérieurs carrelés.
- Partie collective : revêtement des circulation extérieures en carrelage antidérapant avec plinthes assorties, couleur et finition au choix du maître d'œuvre.
- Peinture blanche finition lisse sur murs et plafonds.

● VENTILATION

- Une installation collective de Ventilation Mécanique Contrôlée est prévue, pour le renouvellement de l'air dans les pièces dites humide.

● STATIONNEMENT

- Les stationnements sont prévus en place numérotée sur parking extérieur pour chaque logement.

● AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Chaque terrasse disposera d'un robinet de puisage et d'une prise électrique étanche.
- L'éclairage des parkings et des abords sera assuré par des luminaires ou bornes lumineuses.
- Les espaces verts seront paysagés selon le permis de construire.

● ASCENSEURS

- Ascenseurs de 630kg aux normes PMR, capacité 8 personnes
- Vitesse 1m par seconde
- Miroir toute hauteur sur paroi du fond avec barre d'appui
- Eclairage de l'intérieur de la cabine LED
- Porte palière à ouverture latérale télescopique 2 vantaux
- Retour automatique en cas de coupure de courant : l'appareil rejoint automatiquement l'étage le plus proche et ouvre ses portes pour libérer les passagers afin qu'ils ne restent pas bloqués en cabine.